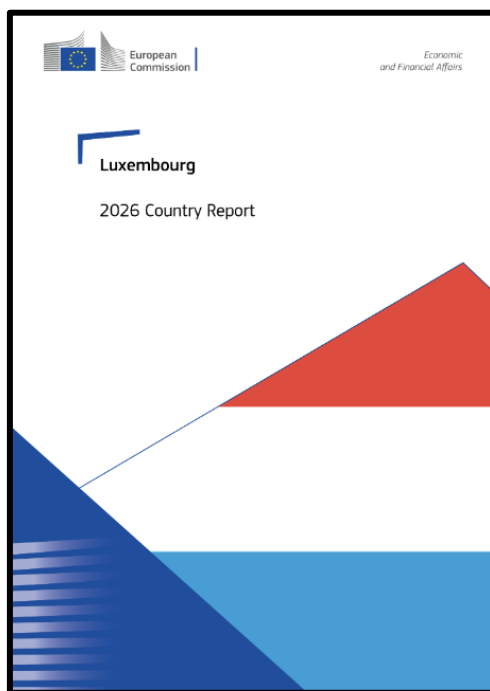


Semestre européen

*Des défis à relever pour un
nouveau cycle économique*

13.07.2026

Un moment pour prendre de la hauteur



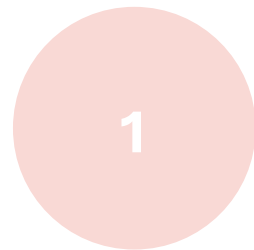
- ✓ OBJECTIVATION DE LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE
- ✓ ANALYSE DES DEFIS
- ✓ PROPOSITIONS DE REFORMES ET D'AMELIORATIONS
- ✓ CYCLES SUCCESSIFS PERMETTANT UNE ANALYSE DES PROGRES (OU NON) REALISES
- ✓ ECHANGE ET DIALOGUE SOCIAL

Extraits du Rapport de la Commission repris en bleu dans la présentation

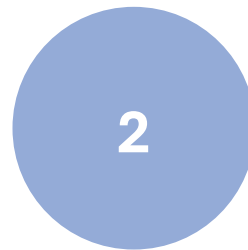


Ligne de conduite proposée :
Transformer le Semestre en échange de fond, constructif et orienté vers l'avenir

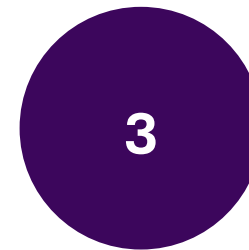
Approche du dialogue social



**Écoute des
positions**



**Échange
constructif**



**Cap vers un plan
de relance**

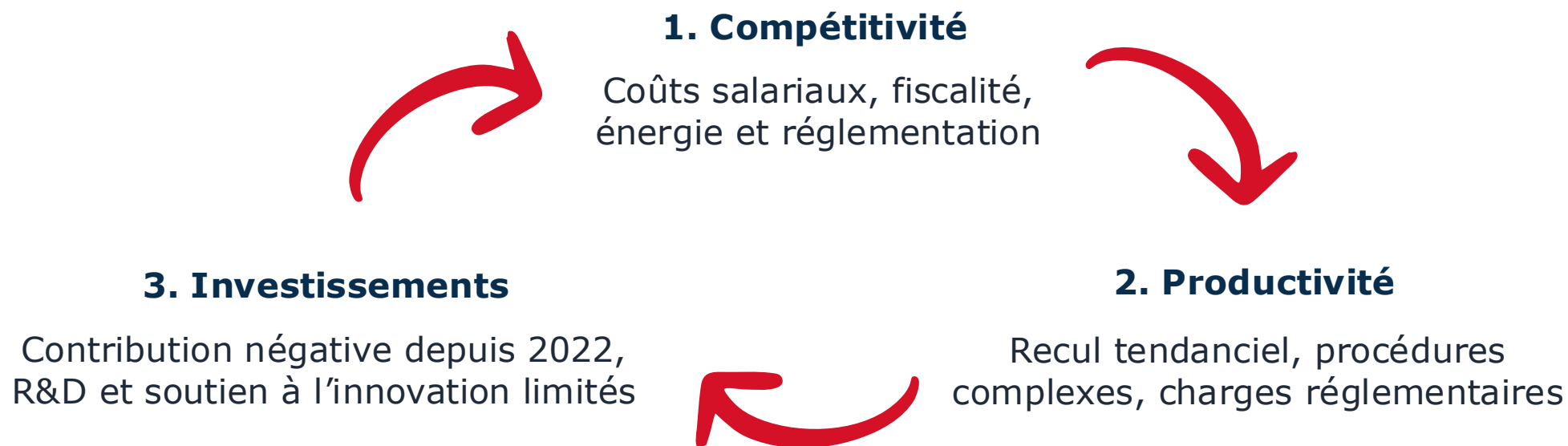
Une économie atone

Dans une économie en croissance, avec des entreprises productives et rentables, et un faible taux de chômage, la richesse additionnelle créée peut être partagée avec ceux qui y contribuent.

L'inverse est malheureusement aussi vrai !

- « [En 2025, la croissance du PIB réel a été de 0,6%](#) » ... alors qu'en début d'année 2025, le Gouvernement espérait une croissance économique de 2,5% pour l'année 2025
- L'absence de croissance économique devient de plus en plus un **constat structurel** !
- Il n'y a en effet pas eu de croissance économique cumulée sur la période 2022 à 2025
- L'économie luxembourgeoise évolue actuellement moins bien que celle de la zone euro

Les 3 raisons mentionnées par la Commission



Message UEL:

Sans productivité pas de compétitivité donc pas d'investissement donc perte de compétitivité

Raison 1. Compétitivité

La fiscalité, le coût salarial et les exigences réglementaires (européennes et nationales) impactent la compétitivité des entreprises

- « L'évolution de la compétitivité reste modérée, les **coûts salariaux unitaires ayant progressé** de 4,1 % en 2024 et de 4,9 % en 2025, bien **au-dessus de la croissance de la productivité** »
- « Le **taux d'imposition sur les sociétés au Luxembourg est supérieur à la moyenne de l'UE**. Il était stable, à 24,9 %, entre 2019 et 2024 et a été réduit à 23,9 % en 2025 afin de le rapprocher de la moyenne de l'UE. À titre de comparaison, le taux moyen de l'impôt sur les sociétés dans l'UE était de 22,2 % en 2025 »
- « La **charge fiscale totale au Luxembourg** (41,4 % du PIB) est **supérieure** de 2 ppt à la **moyenne de l'UE** »
- « 65 % des entreprises au Luxembourg estiment que la **réglementation du marché du travail** constitue un **problème** »
- « La part des entreprises employant plus de 10 % du personnel pour répondre aux exigences réglementaires est d'environ 14 %, au-dessus de la moyenne de l'UE (11 %) »

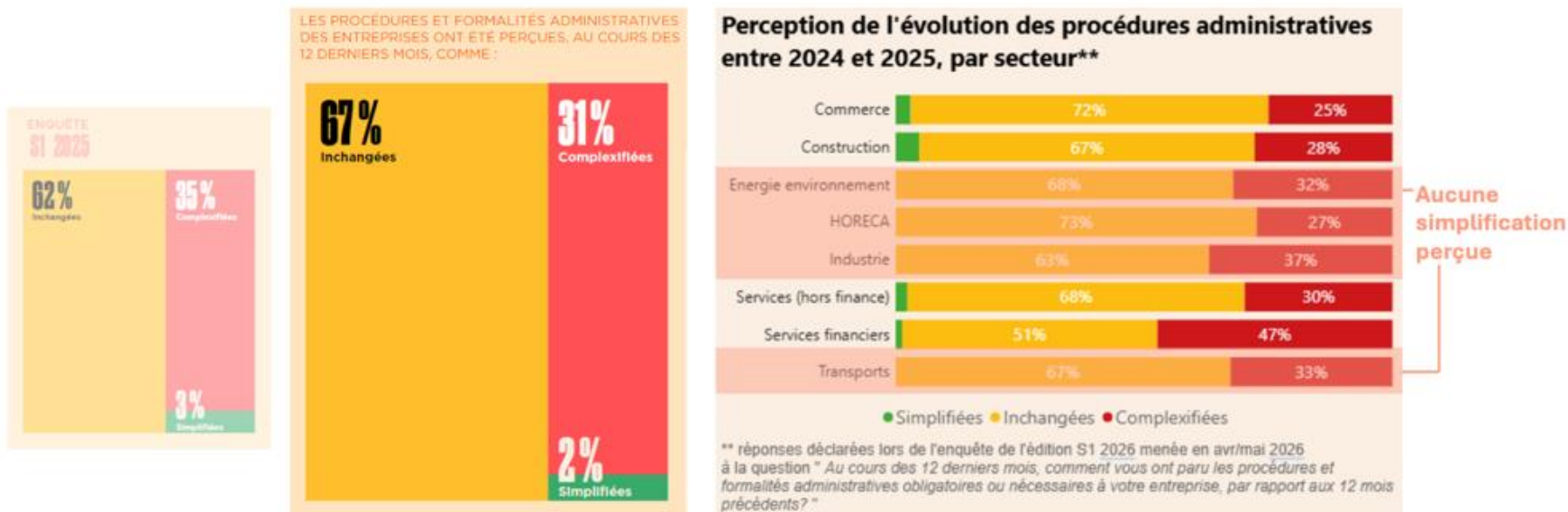
Raison 2. Productivité

- **Tendance longue** : « La **productivité a diminué de 0,5 % en moyenne par an depuis 2010**, contrairement à la plupart des économies avancées. **Cette réduction ... s'est traduite globalement par un ralentissement du PIB réel** »
- **Tendance récente accrue** : « **Entre 2021 et 2025**, la croissance de la productivité a été atone, avec une **baisse moyenne par an de 1,6 % de la productivité de la main-d'œuvre** et de 1,8 % de la productivité totale des facteurs »
- « La complexité des procédures commerciales et des charges réglementaires nuit à l'efficacité du marché... Par rapport aux autres pays de l'OCDE, **la charge réglementaire et administrative au Luxembourg est supérieure à la moyenne européenne** »
- « Des **obstacles réglementaires et administratifs au marché unique** subsistent au Luxembourg, touchant en particulier la libre prestation de services »

Raison 2. Productivité

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Entre volonté politique et réalité des entreprises, un gouffre



2% des entreprises seulement estiment que les procédures et formalités ont été simplifiées au cours des 12 derniers mois : **jamais, depuis 2019, ce résultat n'avait été aussi faible**

Raison 3. Investissements

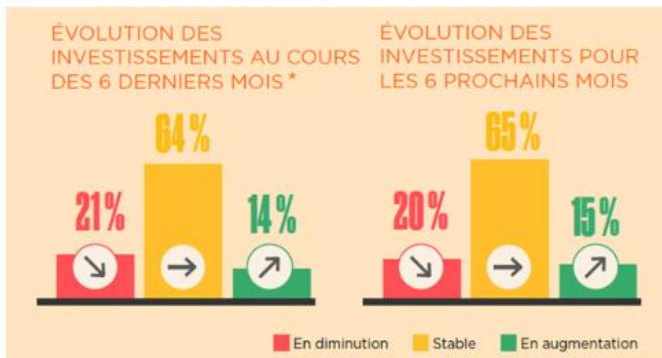
- « **Les performances économiques ont été affaiblies par des investissements dont la contribution annuelle au PIB est négative depuis 2022** »
- « L'investissement privé dans la R&D demeure relativement faible »
- « **L'investissement public dans la R&D** a stagné ces dix dernières années, à un niveau **largement inférieur à la moyenne de l'UE**. Cette situation, combinée à la sous-exploitation des liens entre la science et les entreprises, pourrait fragiliser la capacité d'innovation du Luxembourg à long terme; c'est pourquoi, **en 2025, le Luxembourg a reçu une recommandation l'invitant à promouvoir l'innovation et à soutenir la R&D** »
- « Le soutien public à l'innovation des entreprises reste limité »
- « Les obstacles administratifs entravent encore davantage les investissements dans la R&D. Les procédures d'accès aux financements publics sont souvent complexes, ce qui décourage certaines entreprises d'introduire une demande »

Raison 3. Investissements

LES INVESTISSEMENTS



Parmi les conséquences les plus problématiques du ralentissement économique général :
la diminution des investissements



Au cours des 6 derniers mois :

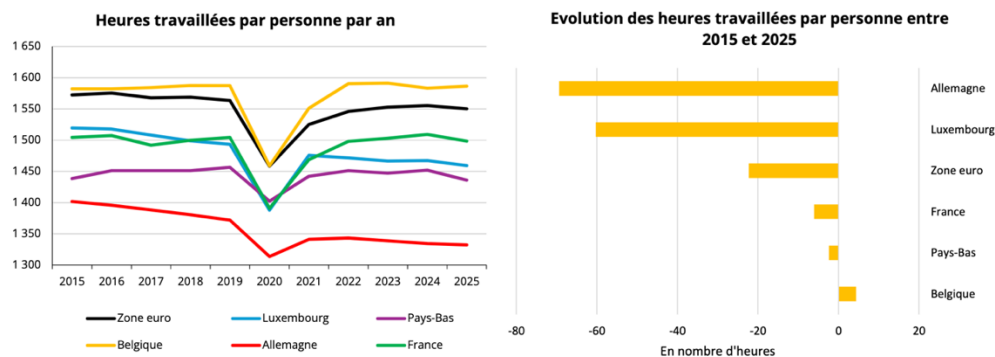
- **31%** des entreprises du **commerce** et **28%** de la **construction** ont **diminué** leurs investissements

Pour les 6 prochains mois :

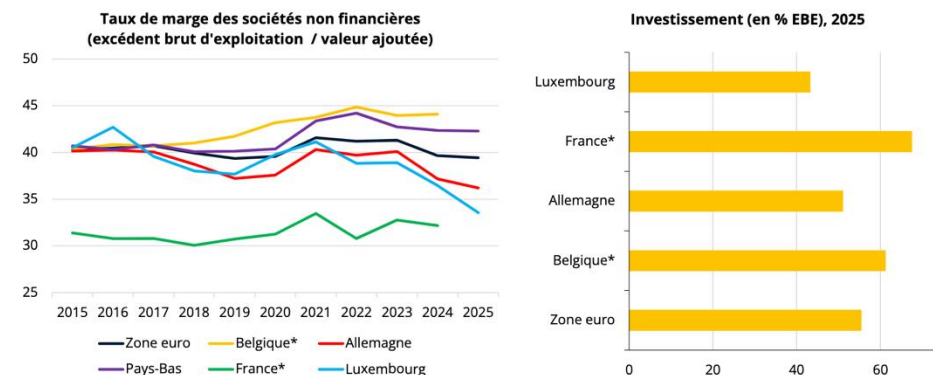
- **Commerce** : situation contrastée avec **29%** des entreprises qui anticipent une **baisse**, mais **20%** qui prévoient une **hausse**
- **Transports** : fort attentisme, seules **8%** des entreprises prévoient de les **augmenter**
- **Industrie** : **pas de ralentissement** de l'effort d'investissement

Compléments du Statec

Tendance à la baisse des heures travaillées



Taux de marge - Comparaison avec les pays voisins



Temps de travail

Tendance à la baisse des heures travaillées par personne.

Taux de marge

Tendance à la baisse et pression sur les marges.

Les 3 conséquences de la baisse de la croissance économique

1. Baisse de la création emplois dans l'économie

2. Hausse du chômage

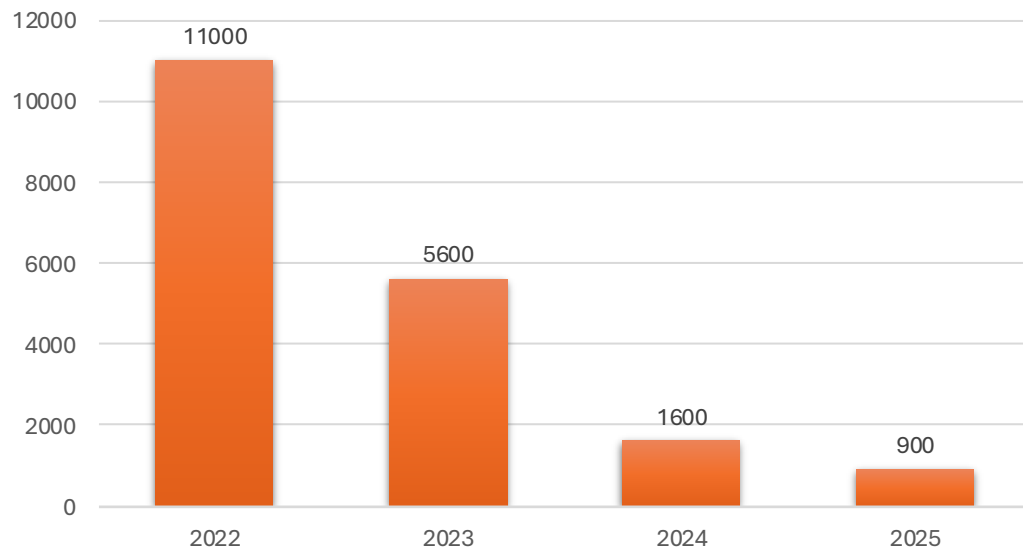
3. Risque sur la résilience économique et budgétaire



Message UEL:
Agir sur les causes et non sur les conséquences

Conséquence 1. Baisse de la création d'emplois

Création d'emplois dans l'économie (privée)

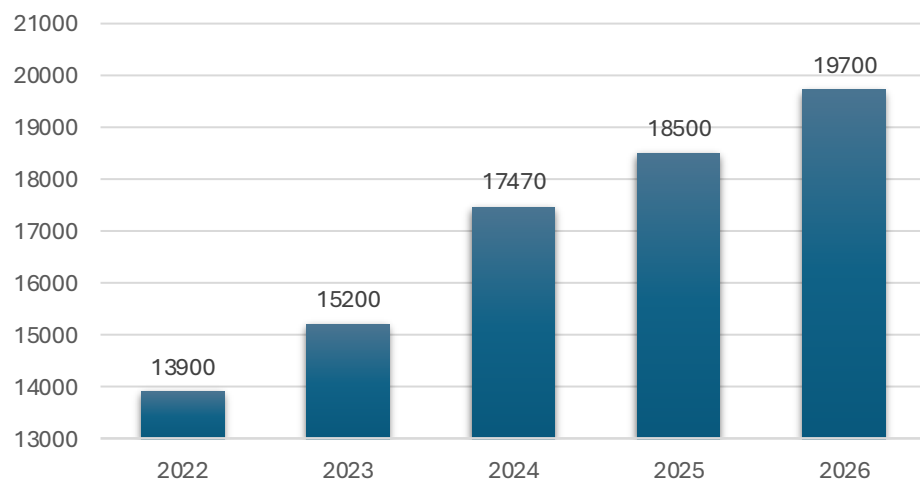


Source : Statec

- « Le ralentissement de la croissance économique, les inadéquations des compétences et les pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs ont pesé sur les performances et la compétitivité du marché du travail »
- Le rythme de création d'emplois dans l'économie privée a dramatiquement ralenti : 11.000 en 2022, 5.600 en 2023, 1.600 en 2024 ; 900 en 2025 (cf. graphique)
- En 2022, il y avait 13.600 postes déclarés à l'Adem ; aujourd'hui, il n'y en a plus que 5.500, soit un repli de l'ordre de 60%

Conséquence 2. Hausse du chômage

Nombre de demandeurs d'emploi



Source : Adem

- « En 2025, le **taux de chômage a atteint 6,5 %, ce qui est supérieur à la moyenne de l'UE (6,0 %)**, après que le taux de chômage du Luxembourg a dépassé la moyenne de l'UE pour la première fois en 2024 »
- « Le **chômage des jeunes** (15-24 ans) est avec 18,6 % en 2025, **au-dessus de la moyenne de l'UE en 2025 (15,2 %)** »
- « Les **inadéquations de compétences** à tous les niveaux ont atteint 34,4 % en 2025, nettement **au-dessus de la moyenne de l'UE (19,2 %)**, ce qui indique un écart croissant entre travailleurs peu qualifiés et travailleurs hautement qualifiés »
- « **L'inscription dans les disciplines STIM qui s'élevait à 26,8 % en 2024 est nettement inférieure à la moyenne de l'UE (36,6 %)** et à l'objectif proposé au niveau de l'UE pour 2030 (45 %).

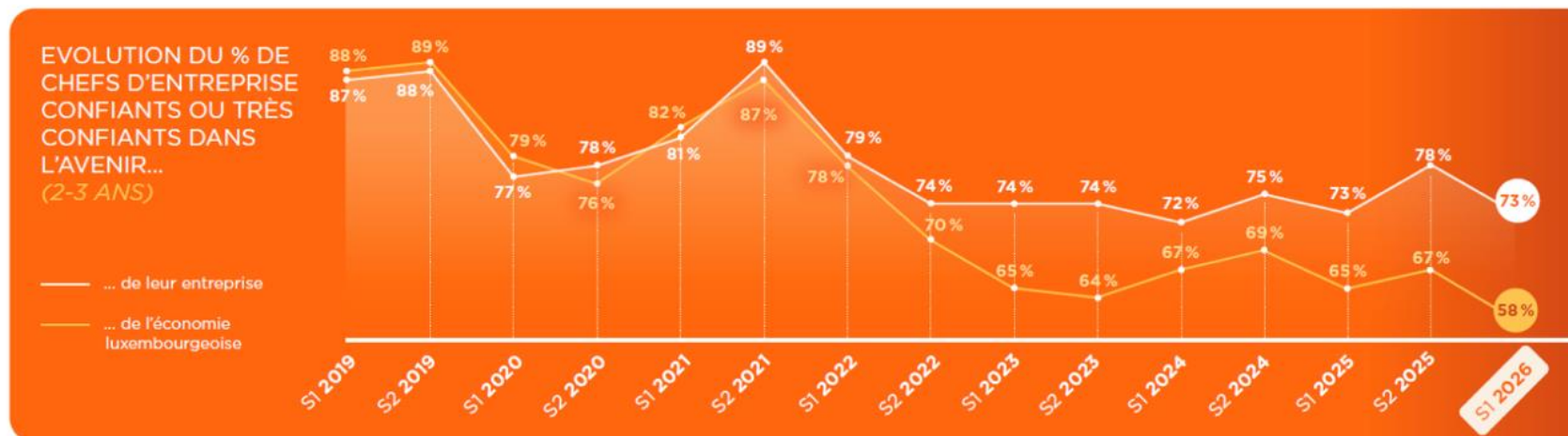
Augmentation de près de 50% des demandeurs d'emplois en quelques années

Conséquence 3.

Risque sur la croissance future, notre résilience et nos recettes budgétaires

- « **Le recul de la productivité, la faiblesse des investissements dans la R&D et les obstacles réglementaires font peser des risques sur sa résilience économique et sa compétitivité à long terme.** »
- « Le recul de la productivité du secteur financier affaiblit la résilience économique et même de ce secteur porteur ! »
- « Le recul récent de la production brute réelle par heure dans la finance implique une pression accrue sur les frais, les marges d'intérêt et les commissions, en révélant ainsi un problème structurel plutôt qu'une compression de la valeur ajoutée due à la hausse des intrants intermédiaires. »
- « **Si d'autres centres financiers parviennent mieux à dégager des gains de productivité, ils pourraient devenir plus attractifs que le Luxembourg**, en particulier s'ils sont en mesure d'offrir des logements plus abordables au personnel. »
- « La **diminution progressive de la valeur ajoutée par travailleur limite la croissance de l'assiette fiscale** et pourrait rendre plus difficile le financement de dépenses nécessaires telles que le logement, les infrastructures et les services sociaux sans encore réduire les marges de manœuvre budgétaires du pays. »

Une chute brutale de la confiance dans l'avenir de l'économie amenant l'indicateur à son plus bas niveau historique ...



-30 points depuis 2019 : une confiance dans l'avenir de l'économie nationale qui s'érode crise après crise

Un décalage croissant entre les 2 courbes



**Message UEL :
Nous devons stopper cette évolution et ouvrir un nouveau cycle économique**

Proposition 1: Boost de la compétitivité

Réduire le taux IRC au-delà de la baisse déjà annoncée d'une réduction d'1 ppt au 1er janvier 2027 pour attirer les entreprises au Luxembourg et envoyer un signal aux investisseurs internationaux

- ✓ Se rapprocher, voir être plus compétitif que les autres pays européens
- ✓ Communiquer rapidement une trajectoire pour maintenir voire attirer les entreprises internationales au Luxembourg
- ✓ Garder un équilibre sur la pression fiscale pesant sur les entreprises suite à l'élargissement de la base imposable (directives ATAD)
- ✓ Stimuler les l'investissement, favoriser l'implantation de nouvelles entreprises et soutenir l'activité économique -> créer un cercle vertueux conciliant attractivité, croissance et recettes fiscales

Utiliser la fiscalité pour stimuler les investissements et l'innovation dans les entreprises

- ✓ Accompagner les entreprises dans leurs efforts en matière d'intelligence artificielle et de cybersécurité
- ✓ Créer au Luxembourg un environnement favorable au développement de technologies stratégiques et prioritaires pour la souveraineté numérique
- ✓ Créer de la substance et de l'emploi au Luxembourg
- ✓ Augmenter de 18% à 25% le taux de bonification d'impôt pour les projets de transformation digitale

Proposition 2: Boost de la formation

Constat de la Commission

- « Les inadéquations de compétences à tous les niveaux ont atteint 34,4 % en 2025, nettement au-dessus de la moyenne de l'UE (19,2 %) »
- « En 2025, le Luxembourg a reçu des recommandations visant à remédier à l'inadéquation des compétences et aux pénuries de main-d'œuvre, notamment en augmentant la participation à l'éducation et à la formation des adultes »



Message UEL :

Supporter les entreprises dans leurs efforts de formation pour augmenter la productivité, l'innovation et accélérer la transition économique, notamment en améliorant les aides à la formation

Proposition 3: Un « tsunami » de simplification réglementaire

Au niveau national

- Plan de 250 actions de simplification administrative
- Identification de 100 actions tous les 6 mois
- Priorité politique nationale

Au niveau européen

- Soutien politique du Luxembourg à l'agenda de simplification administrative européen
- Priorité politique européenne

Les 4 autres constats de la Commission

1.
Une forte
action **sociale**
du
Gouvernement

2.
Un manque
d'offre de
logements

3.
Des **dépenses**
publiques
qui évoluent
trop vite

4.
Le besoin d'une
vraie réforme
du système
de **pension**

Constat 1. Une forte action sociale du gouvernement

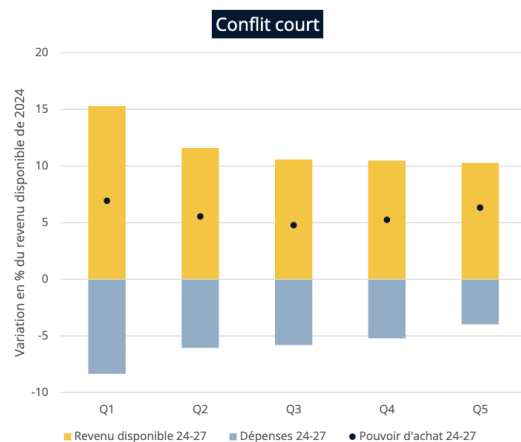
- « **Le Luxembourg prend des mesures importantes pour réduire la pauvreté.** Un plan d'action national de lutte contre la pauvreté a été présenté en décembre 2025, appuyé par environ 1 milliard d'EUR provenant de la mise en commun de financements sociaux existants »
- « **Les niveaux de pauvreté enregistrés étaient plus faibles en 2025**, la collecte de données sur le revenu et les conditions de vie s'étant améliorée, même si les données précédentes indiquaient déjà des niveaux en baisse »
- « Cette évolution peut s'expliquer par le **soutien apporté aux familles à faibles revenus**: hausses du salaire minimum et indexation automatique des salaires, augmentations de l'allocation de vie chère et de la prime énergie et accès facilité à ces allocations »
- « **Plusieurs facteurs contribuent à l'inégalité des revenus, dont des différences sectorielles.** Les salaires bruts annuels moyens dans le secteur de la finance et de l'assurance du Luxembourg – qui joue un rôle significatif dans l'économie – sont environ 50 % supérieurs à la moyenne pour l'ensemble de l'économie »



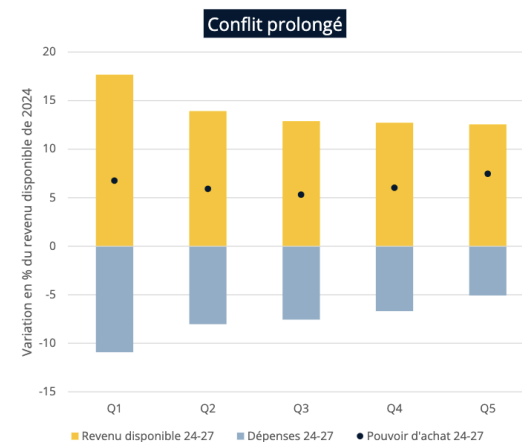
Le même constat vaut pour le secteur public : ses rémunérations, nettement au-dessus de la moyenne nationale, renforcent les écarts de revenus au Luxembourg

**Message UEL : L'UEL salue le fait que le Luxembourg a, malgré les crises successives, agi pour augmenter le niveau de vie des individus et l'envisage encore...
Maintenant, il faut créer les recettes pour pouvoir financer ces dépenses sociales**

Les gains de pouvoir d'achat exprimés en termes relatifs



Sources: STATEC, IGSS



Sources: STATEC, IGSS

STATEC

Page 27

Actions sociales en 2025

- Revalorisation de 2,5% et exemption fiscale du SSM d'impôt
- Indexation de l'équivalent de 6,5 tranches indiciaires le barème IPP (en 2025 et 2024)
- Augmentation du crédit d'impôt monoparental
- Augmentation de 10% l'allocation de vie chère
- Augmentation de la prime énergie
- Augmentation la subvention de loyer.

Actions sociales supplémentaire

- En 2026 : indexation des salaires + plan lutte contre la pauvreté + décision hausse prestations familiales + **CIC** (mesure tripartite)
- En 2027 : revalorisation SSM de 3,8% + **indexation du barème IPP + hausse CISSM** (mesures tripartite)
- En 2028 : réforme fiscale pour les salariés

Constat 2. Un manque d'offre de logements

- « Le Luxembourg fait face à des contraintes persistantes en matière d'offre de logements »
- « Les permis de construire sont en baisse, ce qui laisse penser que la pénurie de l'offre devrait se poursuivre. Trop peu de logements ont été achevés ces dernières années pour accueillir la population croissante »
- « En ce qui concerne les besoins d'investissement, 29 432 logements devraient être achevés d'ici à 2035, alors qu'on estime à 133 360 le nombre de nouveaux logements nécessaires d'ici à cette échéance, ce qui donne un déficit prévu de de 103 928 unités »



Message UEL :

Il s'agira au Comité de suivi Tripartite Logement de prendre les mesures adéquates pour augmenter l'offre de logements

Constat 3. Le besoin d'une vraie réforme des pensions

- « Les **prestations luxembourgeoises** sont **généreuses** : la pension brute moyenne d'environ 75 % du dernier salaire »
- « Le **système de retraite devrait commencer à enregistrer un déficit dès 2029 (alors même que les cotisations ont été augmentées en 2026)** ». « Ce déficit devrait s'accroître en raison d'une dynamique démographique défavorable, puisque la croissance de l'emploi ne devrait pas atteindre les 2,5 à 3 % nécessaires au maintien de l'équilibre du système. La **réserve** devrait être **entièrement épuisée d'ici à 2048** »
- « **Le Luxembourg affiche le plus faible taux (51,9 %) de participation des travailleurs âgés de 55 à 64 ans de tous les États membres (68,5 % en moyenne dans l'UE).** Bien que l'âge légal de départ à la retraite soit de 65 ans, la retraite anticipée est possible pour de nombreuses personnes à partir de 57 et pour la plupart environ 60 personnes avec des droits généreux. Pour une retraite anticipée à partir de 60, les cotisants peuvent compter une multitude d'années non contributives dans leurs obligations professionnelles
- « La **réforme de 2025** ne semble **pas suffisante** pour répondre aux problèmes structurels de viabilité du système de retraite, ni pour augmenter significativement le faible taux de participation des travailleurs âgés de 55 à 64 ans »



Message UEL : Il s'agira de trouver un autre format (comité d'experts indépendants) pour formuler de manière rationnelle des propositions à discuter avec les acteurs institutionnels

Toute réforme doit respecter les 3 principes ci-dessous pour maintenir la compétitivité des entreprises luxembourgeoises et ne pas compromettre le financement des pensions de demain

Principe 1 : Agir sur le volet des dépenses

C'est l'évolution attendue des dépenses de pensions qui constitue la source de la non-soutenabilité du régime des pensions. La Commission montre dans son rapport que c'est au Luxembourg que les dépenses vont le plus augmenter de tous les pays européens. **Agir sur les recettes = fuite en avant**



Principe 2 : Maintenir les taux de cotisations actuels

Le maintien des taux de cotisations actuels est nécessaire pour assurer l'attractivité des talents, la compétitivité-coût des entreprises luxembourgeoises par rapport à la concurrence internationale, le pouvoir d'achat des salariés et pour éviter d'aggraver davantage les finances de l'État

Principe 3 : Assurer la crédibilité du Luxembourg vis-à-vis des acteurs internationaux

Une augmentation des cotisations ou de la fiscalité pour financer l'explosion des dépenses serait dangereuse puisque, pour les acteurs étrangers (salariés, entreprises internationales, maisons-mères ou autres investisseurs), **cela signifierait que toute dérive du système de pension serait « solutionné » par une augmentation du coût du travail, une augmentation de la fiscalité, une perte de pouvoir d'achat et un déficit accru de l'État**. À l'inverse, une stabilité des cotisations et du financement public constituerait un **signal clair que le Grand-Duché est un pays responsable, prévisible et stable**. Ainsi, le Luxembourg arriverait ainsi à garder la crédibilité du pays vis-à-vis à l'international

Constat 4.

Des dépenses publiques qui évoluent trop vite

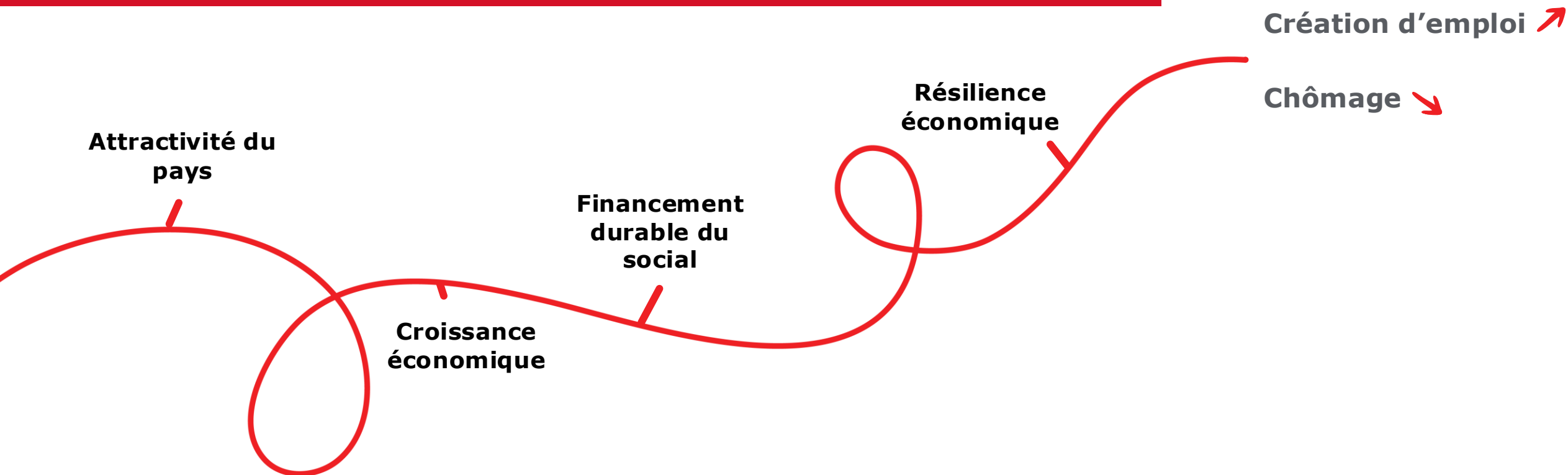
- « Les finances publiques devraient s'affaiblir à court terme, sous l'effet de pressions croissantes sur les dépenses »
- « **Les dépenses publiques courantes totales ont substantiellement augmenté ces dernières années.** Sur la période 2010-2025, les dépenses courantes ont augmenté de 5,9 points de pourcentage du PIB, alors qu'elles ont diminué en moyenne dans la zone euro »
- « La rémunération des fonctionnaires et les dépenses sociales sont les principaux facteurs à l'origine de cette augmentation. Depuis 2010, le nombre d'employés du secteur public a augmenté de 70 %, alors que la population n'a augmenté que de 34 % »
- « Il est **possible d'améliorer l'efficacité de ce niveau élevé de dépenses** publiques afin de dégager une marge budgétaire en vue de poursuivre de nouvelles priorités d'investissement »



Message UEL : Il est nécessaire d'introduire plus de sobriété et d'efficacité dans les dépenses publiques

Conclusion

La compétitivité doit être le fil rouge COMMUN



Sans entreprises compétitives, il n'y a ni création d'emploi, ni maintien de l'emploi, ni investissement, ni croissance économique, ni financement durable de l'État providence et de la sécurité sociale.